

ACTION URGENTE

UNE INDEMNISATION POUR DES FAMILLES EXPULSÉES

Plus de 600 familles expulsées de force de leurs logements de Sabbangali, à N'Djamena, la capitale tchadienne, se sont vu accorder une indemnisation et des parcelles pour reconstruire leurs habitations dans un autre quartier de la ville.

Ces 670 personnes ont été expulsées le 24 janvier 2012. Des logements et une école ont été détruits pour céder la place à un nouvel hôtel.

En mars 2012, le ministre tchadien de l'Aménagement du territoire a informé une délégation d'Amnesty International en mission à N'Djamena qu'une commission avait été créée et chargée de trouver une solution pour les personnes expulsées de force de Sabbangali. Il a ajouté que ces personnes recevraient de l'argent et des terrains pour reconstruire leurs logements dans un autre quartier de la ville. Cette information a été confirmée par plusieurs intéressés que les délégués d'Amnesty International ont rencontrés par la suite.

Vingt-trois familles expulsées de force de leurs logements de Sabbangali ont reçu une indemnisation le 13 avril 2012.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 30/12. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR20/004/2012>.

Nom : habitants du quartier de Sabbangali

Genre : hommes et femmes

Informations complémentaires sur l'AU 30/12, AFR 20/005/2012, 19 avril 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

